

nera. Dix-huit jours environ du temps de la Chambre auront été employés au débat sur le Règlement, tout cela à cause de l'obstination du gouvernement.

Il me semble, lorsque j'entends les discours et les arguments des ministériels, qu'ils s'appuient en grande partie sur des faits qui se sont produits lors de la dernière législature. Ils sont en retard sur l'événement et ne tiennent pas compte de la situation actuelle au Parlement. Le gouvernement me semble vouloir donner l'impression qu'il marche vers l'avvenir les yeux rivés sur le passé.

Toutes sortes d'images et de comparaisons viennent à l'esprit de quiconque cherche à saisir l'intention du gouvernement. Il donne un peu l'impression d'une nouvelle voiture qui file le long d'une route; une belle blonde y est assise à côté du conducteur qui, lui, n'a ni l'une ni l'autre de ses mains au volant. J'entends des députés me répondre qu'à notre époque de technologie moderne, cette voiture est sans doute télécommandée. Cette impression n'est pas sans fondement si l'on songe à l'assistance à la Chambre des membres du cabinet et des députés ministériels au cours de la période des questions et à l'occasion de certains débats.

• (9.00 p.m.)

Longtemps avant d'être élu député, j'étais déjà convaincu que le Règlement du Parlement devait être entièrement révisé et rajeuni. A mon avis, les droits du Parlement exigent une garantie qui protège la liberté dans les débats et confirme le rôle essentiel et utile de la discussion tout en reconnaissant les besoins de la nation et les fonctions et attributions du Parlement. Certains députés savent qu'avant d'être élu aux élections de l'an dernier, j'avais été battu à plusieurs élections fédérales auparavant. J'ai posé ma candidature pour la première fois en 1957. Je dois avouer que plusieurs fois, de 1957 à 1968, je me suis félicité secrètement de ne pas avoir été élu. Les députés ont parfois été forcés de travailler selon un régime intolérable et inhumain pendant plus d'un an d'affilé. En certains cas, cela n'avait ni rime ni raison. Point n'est besoin de rappeler aux députés les maintes occasions au cours des dernières années où la population canadienne avait l'impression que le Parlement n'avait plus aucune utilité et ne pouvait plus répondre aux besoins du pays. On avait l'impression que le Parlement s'étranglait peu à peu, et jugulait le pays, parce qu'il ne pouvait restructurer son organisation.

[M. Burton.]

Mes impressions se sont trouvées confirmées lors d'un petit incident en septembre dernier. C'était un peu après mon arrivée à Ottawa et voyant les édifices du Parlement pour la première fois, mon bambin de quatre ans s'exclama : « Château ». Je ne doutais pas alors qu'un grand nombre de jeunes devaient avoir la même impression. Dès l'ouverture de la session, j'avais hâte de voir réviser le Règlement, afin de permettre à la Chambre de faire face à un volume de travail sans cesse croissant, compte tenu de l'importance et de la portée de plus en plus grandes des responsabilités publiques. Je savais que les députés de mon parti, en particulier le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), réclamaient depuis longtemps une révision appropriée du Règlement. Leur souci était motivé par le fait qu'ils reconnaissaient comme souhaitable et inévitable à la fois un élargissement de l'activité et des préoccupations gouvernementales.

Quand la session a débuté en septembre dernier, j'ai cru qu'il y avait une véritable raison d'espérer. Les députés ministériels et les porte-parole du gouvernement avaient laissé entendre qu'ils voulaient améliorer le Règlement. La Chambre semblait disposée à le moderniser, à lui restituer son sens et à l'adapter aux besoins actuels. J'ai cru qu'on pouvait espérer réaliser des progrès tout en garantissant les droits fondamentaux du Parlement.

J'aurais bien dû me garder de penser qu'on pouvait faire confiance aux libéraux pour avoir voix au chapitre en vue d'apporter de tels changements. L'une des raisons pour lesquelles j'aurais dû être plus avisé, c'est que mon père a déjà siégé aux Communes et aussi à l'assemblée législative de la Saskatchewan, et il connaissait les libéraux de longue date. Il avait appris par expérience, parfois à ses dépens, à ne jamais faire confiance à un libéral.

Des voix: Bravo.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ce vieux rusé de Joe.

M. Burton: Je connais bien les faits et l'expérience qui l'avaient amené à tirer une telle conclusion et qui justifiaient bien sa théorie. Si certains députés voulaient en entendre de bonnes à ce sujet, je me ferai un plaisir de les leurs conter aujourd'hui ou une autre fois. Je croyais que les temps avaient quelque peu